Image not found or type unknown

calcul du solde de tout compte pour 1 barman

Par **alléluiah**, le **18/10/2011** à **21:11**

thierry fini donc le 22 octobre pourriez vous me faire un calcul du solde de tout compte qu'il aura.
il est barman il est licencié il a signé un contrat à tps partiel le 15 janvier 2010 et a ressigner un contrat à tps plein le 1er janvier 2011.il effectu 39h par mois il est payé 9.10 € de l'heure.il a accumulé10 jours de congé payé .est-ce suffisant pour que vous puissiez me dire combien il recevra pour ne pas kil se fasse avoir quand il aura son solde.merci

Par **P.M.**, le **18/10/2011** à **22:29**

Bonjour,
Pour le calcul des feuilles de paie, il est préférable d'avoir les documents en main et je vous conseillerais de vous rapprocher d'une organisation syndicale, voire d'un avocat spécialiste...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés